

ULIS

# Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

## Objectifs :

- Accompagner chaque élève avec un suivi personnalisé et un emploi du temps établi en fonction de ses besoins, selon ses facultés.
- Permettre une poursuite d'études en CAP ou en Bac Professionnel.

## Les dispositifs ULIS - TFC (Troubles des Fonctions Cognitives)

Afin de répondre à la demande croissante de scolarisation d'élèves sortant d'ULIS collège, notre établissement dispose de 2 dispositifs dédiés à ce dispositif, permettant d'accueillir une vingtaine d'élèves.

Les classes ULIS permettent :

- Le maintien et le renforcement des acquisitions scolaires fondamentales (français, mathématiques)
- La participation à la vie sociale de l'établissement
- L'inclusion des élèves d' U.L.I.S dans des dispositifs de lycée professionnel
- La définition et la construction d'un projet professionnel personnalisé (stages)

Lors de sa formation, chacun bénéficie d'un accompagnement spécifique, adapté, pour favoriser son insertion professionnelle. L'orientation est étudiée et décidée avec l'élève, ses parents, l'enseignant ULIS, ainsi que d'autres référents et l'équipe médicale. Parce qu'il est essentiel pour nous de valoriser ces jeunes, nous remettons en cas de difficultés d'obtention d'un diplôme, une attestation de compétences professionnelles.

## Le dispositif ULIS TSLA (Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages)

Dans ce dispositif, les élèves en situation de handicap sont inscrits dans une de nos classes ordinaires du LP et LGT, en bénéficiant en parallèle d'une aide personnalisée.



## Accès

Le dispositif U.L.I.S accueille des élèves de 16 à 19 ans présentant des troubles cognitifs reconnus par la M.D.P.H (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Ces jeunes sortent d'une scolarité adaptée ou non en collège.

Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) doivent prendre contact dès le mois d'octobre et jusqu'à fin avril. Les élèves demandeurs doivent effectuer 2 à 3 jours de mini-stage en classe ULIS avant leur intégration. Les réponses d'acceptation ou de refus des demandes se font aux familles à partir de mi-mars.

## Et après ?

À l'issue de ce dispositif, selon les capacités de l'élève, une orientation sera décidée en équipe éducative avec le jeune, les parents, l'enseignant U.L.I.S, l'enseignant référent Éducation Nationale, ainsi que les différents enseignants intervenant et l'équipe médicale. L'élève pourra notamment :

- Poursuivre ses études en filière professionnelle (CAP, BAC Pro, CFA)
- Accéder à la vie active en tant que travailleur en situation de handicap, statut nécessaire pour procéder à des aménagements d'emploi du temps au sein des entreprises

Si l'élève n'est pas en mesure d'intégrer une entreprise pour des raisons diverses (autonomie, santé, maturité...), il sera orienté vers un SAS, ESAT ou IM Pro.



## Nos partenariats

- Recherches de stage
- Coaching
- Aide à l'emploi



## TARIFS 2026-2027

1926€ (214€/mois)

## CONTACT

### INFORMATIONS/ INSCRIPTIONS

☎ 01 42 22 83 60

✉ [secretariat.lp@lyceesainnicolas.org](mailto:secretariat.lp@lyceesainnicolas.org)

Suivez-nous  
sur nos  
réseaux sociaux !



Saint-Nicolas Paris  
LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ